

KANNADIG AN TI-KËR BULLETIN MUNICIPAL

Vendredi 30 juillet 2021

Gwener 30 a viz gouere 2021

Site internet : <http://www.plouneour-brignogan-plages.fr>, facebook : commune de Plouneour-Brignogan-Plages.

Pour nous joindre : Mairie principale (02.98.83.40.06) - mairie@plouneour-brignogan.bzh.

Agence postale en Mairie (02.98.47.12.81).

Du lundi au jeudi inclus : 8h45 -12h15.

Vendredi : 8h45-12h15, 14h-17h.

Mairie annexe Plouneour-Trez (02.98.83.41.03) – mairie.annexe@plouneour-brignogan.bzh

Du lundi au vendredi : 8h -12h.

Dépôt annonces pour le BIM : le mardi avant 13h, boîtes extérieures mairies ou à communication@plouneour-brignogan.bzh

Informations officielles COVID : <https://www.gouvernement.fr/>

Numéro vert gratuit informations coronavirus : 0.800.130.000

Numéro départemental VACCINATION COVID : 02.57.18.00.61

« Merci aux associations communales pour l'organisation d'animations dans cette période difficile, merci à l'ABHAD pour l'organisation de la découverte des rochers de Brignogan, merci à la société de chasse Les Mouettes pour leur tournoi de pétanque, merci à Brigoudou pour ses sorties algues et à Musiques en Côte des légendes pour ses concerts enchanteurs à la Chapelle Pol »



SERVICE URBANISME.

Exclusivement sur RDV au 02.98.83.40.06 ou urba@plouneour-brignogan.bzh.

Avis de dépôt déclaration préalable : Philippe OLLIVARD, 5 bis route de Kerurus, démolition muret et portail et reconstruction muret, palissade et portail. Hervé LE GUEN, 15 route Le Menhir, abri de voiture. Yvon BUORS, Le Viquet, mur de clôture.

Avis de dépôt permis de construire : Claude GAULLER, 20 rue Valy Perros, extension d'une maison d'habitation.

ARRETES :

MARCHE SAISONNIER SECTEUR BRIGNOGAN : la circulation est interdite le vendredi de 8 h à 14 h : avenue Général de Gaulle, venelle du Douves, rue des Ecoles. Arrêté complet affiché dans les 2 mairies.

CIRCULATION MARITIME A L'INTERIEUR DES LIMITES PORTUAIRES DE PONTSUVAL : coupe de Bretagne eau libre, le 1^{er} août, les navires ne participant pas à l'événement devront contourner des balises temporaires et limiter leur vitesse.

PASS SANITAIRE / MANIFESTATION + 50 PERSONNES : lors d'une manifestation recevant plus de 50 personnes (extérieur / intérieur), les organisateurs (munis du masque) vérifient avec l'application « tous_anti_covid_verif » (à télécharger) que le QRcode présenté par la personne est valide. (*Nous ne sommes pas habilités à vérifier l'identité de la personne*).

- Si le QRcode est valide, la personne peut entrer. Dans ces lieux, le port du masque n'est plus obligatoire pour les personnes bénéficiant du pass sanitaire. Toutefois, l'organisateur, l'exploitant ainsi que le préfet ont la possibilité de le rendre obligatoire. Le personnel travaillant dans ces établissements n'est pas concerné par cette exemption.

- Si le QRcode n'est pas valide, la personne n'entre pas.

- S'il y a une buvette, il faut que l'association organisatrice génère un QRcode sur : <https://qrcode.tousanticovid.gouv.fr/>

Par ailleurs, le pass sanitaire ne s'applique pas pour les 12-17 ans avant le 30 septembre.

Si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation de TousAnti-Covid Verif, une ligne téléphonique est en place pour vous guider : 0 800 08 02 27.

TEMPERATURE CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE : il est recommandé de régler la température d'un chauffe-eau instantané à 50°C et à 60°C pour un ballon de stockage. Cette température est suffisante pour limiter le développement de bactéries pathogènes, tout en évitant l'entartrage de l'appareil. Bien souvent les chauffe-eaux sont réglés pour une température de 70°C, ce qui occasionne d'importantes surconsommations et peut même être dangereux. Notez que parfois, il faut retirer le capot en plastique situé sous le chauffe-eau pour accéder au réglage. Si besoin, parlez-en avec votre électricien. Si vous vous absentez plusieurs jours, vous pouvez éteindre ou débrancher votre chauffe-eau.

Si par ailleurs vous envisagez d'installer un chauffe-eau solaire sur votre logement, vous pouvez consulter le potentiel solaire de votre toiture sur le nouveau cadastre solaire du Pays de Brest : <https://www.pays-de-brest.fr/energie-climat/cadastre-solaire>. Plus d'information auprès de Tinergie au 02 98 33 20 09.

Ener'gence a été choisie pour conseiller et accompagner les particuliers souhaitant réaliser une rénovation de leurs logements au sein de la plateforme Tinergie.

Des permanences sont réalisées dans les communautés de communes, sur rendez-vous au 02 98 33 20 09.



BIBLIOTHEQUE DE PONTSUVAL. Ouverte les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10 h 30 à 12 h durant l'été,

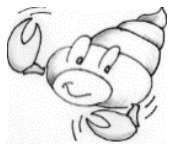
Nous avons lu pour vous : LA VENGEANCE M'APPARTIENT (Marie Ndiaye). Me Susane,

42 ans, avocate récemment installée à Bordeaux, reçoit la visite de Gilles Principaux. Elle croit reconnaître en cet homme celui qu'elle a rencontré quand elle avait 10 ans et lui 14, mais elle a tout oublié de ce qui s'est réellement passé ce jour-là dans la chambre du jeune garçon. Seule demeure l'évidence éblouissante d'une passion. Or Gilles Principaux vient voir Me Susane pour qu'elle prenne la défense de sa femme Marlyne, qui a commis un crime atroce... Qui est, en vérité, Gilles Principaux ?

BIBLIOTHEQUE LIRE A PLOUNEUR.

La bibliothèque est ouverte de 10 h à 12 h le samedi matin.

Nouveaux horaires : mardi 17 h 30/18 h 30, jeudi, dimanche 10 h 30/11 h 30.



BRIGOUDOU musée du coquillage et autres animaux marins de Brignogan-Plages de 11 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Fermé le dimanche. Présentation des coquillages, crustacés et échinodermes bretons, nombreux fossiles, jeux, vidéo, microscopes. Nouveau : collection de coquillages exotiques. Adulte : 4 € ; enfant : 1 €, comprenant visite commentée ou prêt d'audio guides.

Sorties à la découverte des algues : les 11, 12, 24 et 25 août.



EN VACANCES, JE PROTEGE L'ECOSYSTEME DU LITTORAL : sable, coquillages, galets, fleurs,... la tentation de ramasser des souvenirs de vacances est grande, pourtant ces pratiques fragilisent les littoraux.

Les amas de galets empilés sont à la mode mais ne sont pas sans danger pour l'écosystème du littoral, en effet ils protègent la faune et la flore de la houle et de l'érosion. Pour rappel ces pratiques sont encadrées par la loi.

Informations paroissiales

COTE DES LEGENDES

Dimanche 1er août : messe à

9 h 30 à Guissény et à **11 h 00** à Brignogan.

Dimanche 8 août : messe à **9 h 30** à Goulven et à **11 h 00** à Plounéour.

Messe en semaine le mardi 3 août à **9 h 15** à la chapelle St Egarec à Kerlouan.

Maison paroissiale (presbytère de Plounéour) : permanence le mardi, jeudi et samedi de 10 h 00 à 11 h 30.

La Brocante-Kermesse de notre paroisse qui devait se dérouler le dimanche 1er août à Brignogan est annulée en raison des conditions sanitaires (Covid 19).

ASSOCIATIONS

APPTZ ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE PLOUNEOUR : assemblée générale le vendredi 30 juillet à 19 h au club house de Kervillo.

FETE DE CLASSE 1981 - 40 ANS ÇA SE FETE : vous êtes quarantenaire, originaire de la commune ou nouvel habitant alors rejoignez-nous pour faire la fête. Une réunion de préparation aura lieu en septembre. Pour recenser les personnes concernées, merci de prendre contact auprès de Daniel Morvan – 06.79.70.63.25 ou dmpترز@yahoo.fr ou Yves Tanguy au 06.70.71.32.50.

TENNIS CLUB DE LA COTE DES LEGENDES : assemblée générale à **11 h le 7 août** à la salle omnisport de Kerlouan. La salle de Kerlouan est accessible aux licenciés du club selon les conditions habituelles pendant l'été.

Pas de stages du TCCL jusqu'au 28/08. Cordage de raquettes possible. Saison 2021-2022 : licence FFT, cours, loisir, championnats. Renseignements : 06 70 19 67 19. tc.cotedeslegendes@fft.fr www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes

TERRAINS DE TENNIS DU LIVIDIG : la pratique du tennis est possible pour toute personne en possession d'une licence FFT en France sur les terrains du Lividig à Plounéour-Brignogan-Plages. La location horaire est de 10 € pour 2 ou 4 personnes sur un terrain. Il est possible également de prendre une carte de membre moyennant une cotisation de 50 € par personne pour jouer pendant tout l'été sans aucune limite de temps. Pour les non-licenciés il est proposé de prendre une licence découverte (3 euros) pour avoir les mêmes conditions d'accès aux terrains de

tennis durant tout l'été. Permanence de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h, 7jours/7. Renseignements sur place ou au 06.06.49.53.08. Des stages sont assurés tous les matins par un DEJEPS (Maxime VOURCH) tennis pour les jeunes et seniors, en groupe ou individuellement.



FOOTBALL : le FCCL recherche un jeune pour effectuer un service civique, au sein du club pour la saison 2021-2022. Contact : Vincent SALOU 06.27.02.46.45.

MADEOSPORTS : RDV à 10h le jeudi et le samedi sur le parking du Lividig (en face du terrain de foot de Plounéour-Trez).

Initiation à la marche nordique. Rdv sur le parking du Lividig à Plounéour. Inscription et réservation au 06.64.26.00.17, priorité aux adhérents du club, nombre limité. Les horaires, les lieux, les activités pourront être modifiés en fonction des directives gouvernementales.

VOTRE SANTÉ

MAISON MEDICALE : zone de la Gare, 02.98.83.51.31.

PHARMACIE : 8 rue de l'Eglise, 02.98.83.40.14, de 9h/12h30 et 14h/19h30 du lundi au vendredi, 9h/12h30 et 15h/ 18h le samedi.

PHARMACIE DE GARDE : 3237. **Cabinets infirmiers** : Brignogan, 02.98.83.55.25. Plounéour, 02.98.83.55.44.

AMR ARCHIPEL (Service Aide à Domicile) : Avenue de Général de Gaulle, 02.98.83.45.18.

DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE : A l'extérieur entre la mairie et la bibliothèque de Brignogan, sas de la bibliothèque place de la Mairie à Plounéour, à la salle omnisports Job Bihan Poudec, au stade de foot à Kervillo.

INFOS UTILES :

EAU ET ASSAINISSEMENT BRIGNOGAN : 02.98.83.02.80.

EAU PLOUNEOUR : SUEZ 0.977.401.116.

HORAIRE DECHETERIE : du lundi au samedi : 9 h / 12 h et 14 h / 17 h 45. Ferme à 11 h les 1^{ers} jeudis du mois. Entrée réservée aux usagers disposant d'une carte d'accès permettant l'ouverture de la barrière, avec un passage par jour limité à 1 m³.

HORAIRE VESTIBOUTIQUE CROIX ROUGE à Lesneven : lundi et mardi matin de 9 h à 12 h, vendredi après-midi, 14 h à 18 h 30.

PRESSE - CORRESPONDANTS LOCAUX :

Télégramme : gyloucaradec@yahoo.fr – 06.70.85.62.60.

Ouest France : thierry.maheas@wanadoo.fr – 06.74.30.46.19.

Numéros d'urgence

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie de Lesneven 02.98.83.00.40.

relevé des compteurs d'eau

PLOUNEOUR-TREZ

LES COMPTEURS SUR VOTRE COMMUNE SERONT RELEVÉS :

DU JEUDI 29 JUILLET AU JEUDI 5 AOUT 2021



Afin de faciliter le passage du releveur, merci :

- de rendre accessible votre compteur.
- d'éloigner vos animaux, pour la sécurité de notre personnel.

Nos releveurs possèdent tous une carte professionnelle officielle nominative avec leur photo d'identité. Elle vous sera présentée sur simple demande.

